EXTRAIT DU REGISTR



Publié le

ID: 090-200069060-20250923-091_2025-DE

Envoyé en préfecture le 01/10/2025

Séance du 23 septembre 2025

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale de Saint-Germain-le-Châtelet, sous la présidence de

Nombre de conseillers

En exercice: 42 Présents: 31

Absents: 11

dont suppléés : 1 dont représentés : 5

Votes pour: 37 Votes contre: 0 0

Abstention:

Suffrages exprimés: 37

Date de la convocation

17/09/2025

Date de publication 30/09/2025

Monsieur Jean-Luc ANDERHUEBER, Président.

Titulaires présents: J-L. ANDERHUEBER, O. BAZIN, J-P. BRINGARD.

L. BROS-ZELLER, C. CANAL, M-J. CHASSIGNET, J. CHIPAUX, C. CODDET.

C. CONILH-NOBLAT, P. DEMOUGE, A. DOYEN, A. FENDELEUR, A. FESSLER,

J. GROSCLAUDE, P. GUIGON, E. HOTZ, J-M. HUGARD, M. JACQUEY,

M. LEGUILLON, P. MIESCH, F. MONCHABLON, S. MOREL, V. ORIAT-BELOT. E. OTERNAUD, E. PARROT, A-S. PEUREUX-DEMANGELLE, J-L. SALORT,

G. TRAVERS, D. VALLVERDU, E. WEISS, E. WILLEMAIN

Membre avec voix délibérative : N. DECRIND

Pouvoirs : A. ZIEGLER à E. PARROT, C. PARTY à C. CANAL, P. LACREUSE à J. GROSCLAUDE, C. LESOU à J. CHIPAUX, G. MICLO à F. MONCHABLON

Secrétaire de séance : E. PARROT

Délibération nº 091-2025

Objet: Rapport d'activité 2024

<u>Vu</u>

- le code général des collectivités territoriales et notamment son article L5211-39,
- l'arrêté préfectoral nº 90-2023-12-06-00003 du 6 décembre 2023 relatif aux statuts communautaires,

Monsieur le Président présente le rapport d'activité 2024 de la communauté de communes préalablement mis à disposition des conseillers communautaires. Il rappelle que ce document sera communiqué à chaque maire avec les comptes administratifs correspondants, afin que l'édile en fasse communication à son assemblée. Il précise être disponible à cette occasion.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, PREND ACTE du rapport annuel d'activité 2024 de la communauté de communes.

Visa préfectoral

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus. Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait conforme,

Le Président,

Le secrétaire de séance,

Envoyé en préfecture le 01/10/2025

Reçu en préfecture le 01/10/2025

Publié le



ID: 090-200069060-20250923-091_2025-DE